

# CODE DE VIE



---

École de Bellegarde

Automne 2009





Comité de collaboration pour l'adoption  
du code de vie (version 2009) de l'École de Bellegarde

**Directeur de l'école**  
Christian Gravel

**Membres du personnel**

Anita Jackson  
Colette George  
Lisette Préfontaine  
Yolande Madsen

**Présidente du conseil d'école**  
Sylvianne Verreault

**Élèves de l'école**  
Jaelene Poirier



## **Table des matières**

<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>Mission .....</b>	<b>4</b>
<b>Vision.....</b>	<b>4</b>
<b>Définition du code de vie .....</b>	<b>4</b>
<b>Droit à la différence.....</b>	<b>5</b>
<b>Langage, politesse et respect d'autrui .....</b>	<b>6</b>
<b>La non-violence.....</b>	<b>7</b>
<b>Présences et retards .....</b>	<b>8</b>
<b>Tricherie et violation des droits d'auteurs .....</b>	<b>9</b>
<b>Comportement dans l'autobus.....</b>	<b>10</b>
<b>Respect de la propriété et le vandalisme .....</b>	<b>11</b>
<b>Cellulaire, Ipod, jouets électroniques .....</b>	<b>12</b>
<b>Respect de l'environnement et propreté.....</b>	<b>13</b>
<b>Récréations et les midis .....</b>	<b>14</b>
<b>Circulation dans l'école.....</b>	<b>15</b>
<b>Tenue vestimentaire .....</b>	<b>16</b>
<b>Le tabagisme, alcool, drogue et jeux d'argent .....</b>	<b>17</b>
<b>Absences et présences à l'école.....</b>	<b>21</b>
<b>Code vestimentaire .....</b>	<b>25</b>



## Introduction

Le conseil des écoles fransaskoises(CÉF) croit que l'éducation des élèves est le résultat d'un partenariat entre l'école, le foyer et la communauté. Les élèves, les parents et le personnel de l'école ont la responsabilité collective et partagée de créer un environnement scolaire et un climat éducatif qui facilite la réalisation de la mission du CÉF, qui assure la sécurité de chaque élève et qui favorise le désir d'apprendre, la pensée créative, l'estime de soi, le respect de soi et des autres, le travail en groupe ainsi que l'autonomie.

Le *Code de Vie* fera partie intégrante de la vie quotidienne de la communauté scolaire (école, communauté, foyer) de l'École de Bellegarde.

## Mission

L'École de Bellegarde s'engage à assurer une éducation française de qualité qui encourage et valorise l'importance de la culture, de la foi chrétienne, du développement et de l'épanouissement complet des élèves.

## Vision

L'École de Bellegarde offre une formation complète de la prématernelle à la douzième année par le biais d'un programme varié et complet, qui comprend un programme sportif qui implique tous les jeunes de l'école et une variété d'activités culturelles.

## Définition du code de vie

Le *Code de Vie* précise les valeurs de la vision et de la mission du CÉF et de l'École de Bellegarde. Le CÉF et l'École de Bellegarde encadrent leurs valeurs en proposant un partenariat entre foyer, école et communauté comme moyen de développer un code de vie scolaire, et au sein duquel toutes les relations sont menées de manière digne et respectueuse. Les intervenants (les parents, le personnel scolaire et les élèves) de notre communauté scolaire partagent la responsabilité de développer les habiletés personnelles et sociales des élèves afin d'arriver à vivre nos valeurs et notre vision.



## Droit à la différence

À l'École de Bellegarde,

<b>Attentes</b>	<b>Résultats positifs</b>
J'accepte la diversité humaine, que ce soit les origines ethniques, la religion, le sexe de la personne, les capacités physiques ou intellectuelles.	Je comprends que c'est la diversité humaine qui fait la richesse de l'école.

### Conséquences

1. Je reçois un avertissement et je dois revoir les attentes du code de vie et s'il y a lieu, je présente des excuses.
2. Je dois compléter une feuille de réflexion qui devra être signée par mon enseignant titulaire et mes parents.
3. Je dois avoir une réunion avec la direction, mes parents et mon enseignant(e) titulaire.
4. Je suis rendu au point où je perds des privilèges. \*  
\* L'élève, qui se rend jusqu'à l'étape 4, sera privé d'une activité organisée par l'école. Le choix de l'activité est à la discrétion de l'enseignant(e) et de la direction.



## Langage, politesse et respect d'autrui

À l'École de Bellegarde,

Les attentes	Résultats positifs
J'ai la chance d'être inscrit dans une école francophone, donc je m'exprime en tout temps en français.	Je suis respectueux des gens et des valeurs de l'école.
J'emploie un langage respectueux et je suis poli, en tout temps et envers tous les gens qui se trouvent dans l'école.**	Je m'exprime de façon courtoise et je suis respectueux.
J'évite les gestes, paroles, écrits, dessins, farces, taquineries ou insultes qui pourraient blesser, humilier ou nuire à la réputation d'un autre.**	J'apprends et grandis dans un climat de respect mutuel.
J'évite de faire et j'empêche l'intimidation sous toutes ses formes	

### Conséquences

1. Je reçois un avertissement et je dois revoir les attentes du code de vie et s'il y a lieu, je présente des excuses.
2. Je dois compléter une feuille de réflexion qui devra être signée par mon enseignant titulaire et mes parents.
3. Je dois avoir une réunion avec la direction, mes parents et mon enseignant(e) titulaire.
4. Je suis rendu au point où je perds des privilèges. \*

\* L'élève, qui se rend jusqu'à l'étape 4, sera privé d'une activité organisée par l'école. Le choix de l'activité est à la discrétion de l'enseignant(e) et de la direction.

\*\* Un élève qui est vulgaire, manque de respect ou est violent à l'égard d'un membre du personnel sera immédiatement suspendu et une rencontre avec les parents devra avoir lieu avant sa réintégration à l'école.



## La non-violence

À l'École de Bellegarde,

Attentes	Résultats positif
Je comprends, j'évite et j'empêche toute forme d'intimidation où d'attaque, qu'elle soit physique, psychologique, écrite ou verbale, car ces situations sont inadmissibles.	Je vis dans un environnement sécuritaire et propice aux bonnes relations.  Je joue un rôle actif pour préserver une bonne ambiance dans mon école.

### Conséquences\*\*

1. Je reçois un avertissement et je dois revoir les attentes du code de vie et s'il y a lieu, je présente des excuses.
2. Je dois compléter une feuille de réflexion qui devra être signée par mon enseignant titulaire et mes parents.
3. Je dois avoir une réunion avec la direction, mes parents et mon enseignant(e) titulaire.
4. Je suis rendu au point où je perds des privilèges. \*  
\* L'élève, qui se rend jusqu'à l'étape 4, sera privé d'une activité organisée par l'école. Le choix de l'activité est à la discrétion de l'enseignant(e) et de la direction.

\*\*La gravité de la situation déterminera les étapes à suivre; certaines étapes pourraient être supprimés de la marche à suivre afin d'accélérer le processus d'intervention.



## Présences et retards

À l'École de Bellegarde,

Attentes	Résultats positifs
<p>Si je suis absent pour la journée, mes parents doivent informer l'école.</p> <p>Si je suis présent à l'école et que mes parents ou un membre de ma famille doivent venir me chercher durant la journée, mes parents doivent le communiqué à la secrétaire d'école, et ce, en personne, par une note ou par téléphone.</p> <p>Si je me présente en retard à l'école ou à mes classes, je dois justifier ce retard avec une note signée par la secrétaire ou la direction de l'école.</p> <p>Si je dois quitter le terrain de l'école durant la journée scolaire, mes parents doivent compléter une feuille explicative approuvée et autorisée par la direction de l'école.</p> <p><i>*Voir l'annexe 1, traitant des absences et présences.</i></p>	<p>Je comprends que les membres du personnel sont responsables de ma sécurité durant les heures d'école, ils doivent savoir où je suis en tout temps.</p> <p>Je m'assure que les gens responsables de moi savent où je me trouve et j'évite ainsi l'anxiété de mes parents et celui du personnel de l'école.</p>

## Conséquences

1. Après 4 retards dans l'intervalle d'un mois, je dois compléter une feuille de réflexion qui devra être signé par mon enseignant titulaire et mes parents.
2. Après 8 retards dans l'intervalle d'un mois, la secrétaire ou la direction d'école communiquera avec mes parents.
3. Si la « situation 2 » se produit à plus d'une occasion, je rencontre la direction avec mes parents et l'enseignant(e).
4. Si la situation persiste, je perds des privilèges. \*
5. Je suis suspendu(e) à l'interne et/ou à l'externe pour une période déterminée.

\* L'élève sera privé d'une activité spéciale organisée par l'école. Le choix de l'activité est à la discrétion de l'enseignant(e) et de la direction.



## Tricherie et violation des droits d'auteurs

À l'École de Bellegarde,

Attentes	Résultats positifs
Je respecte les autres et je remets des devoirs, exercices, travaux, quiz et examens dont les idées et réponses m'appartiennent en totalité.	Le respect de soi et des autres se démontre par son attitude et son comportement.

### Conséquences

1. Si je suis pris à tricher ou à remettre un travail qui ne m'appartient pas, je me verrai attribué la note 0% pour ce travail ou examen par mon enseignant.
2. Je devrai compléter une feuille de réflexion qui devra être signée par mon enseignant titulaire, la direction et mes parents. En plus de me voir attribué la note de 0%.
3. Je dois avoir une réunion avec la direction, mes parents et mon enseignant(e) titulaire. En plus de me voir attribué la note de 0%.



## Comportement dans l'autobus

À l'École de Bellegarde,

Attentes	Résultats positifs
Je comprends que les règlements de l'école s'appliquent aussi dans l'autobus ou les transports privés	Je suis en sécurité dans l'autobus.
Je me comporte de façon sécuritaire en tout temps envers le conducteur et les autres élèves.	J'ai le privilège de pouvoir bénéficier des services de transport offert par l'école.
Je garde les parties de mon corps à l'intérieur de l'autobus lorsqu'elle est en marche.	
Je reste assis quand l'autobus est en marche.	
J'essaie de parler d'une voix basse pour ne pas déranger le conducteur de l'autobus.	
Je reste assis jusqu'à l'arrêt complet de l'autobus.	

### Conséquences\*\*

1. Je reçois un avertissement et je dois revoir les attentes du code de vie et s'il y a lieu, je présente des excuses.
2. Je dois compléter une feuille de réflexion qui devra être signée par mon enseignant titulaire et mes parents.
3. Je dois avoir une réunion avec la direction, mes parents et mon enseignant(e) titulaire.
4. Je suis rendu au point où je perds des privilèges. \*  
\* L'élève, qui se rend jusqu'à l'étape 4, sera privé d'une activité organisée par l'école. Le choix de l'activité est à la discrétion de l'enseignant(e) et de la direction.

\*\*La gravité de la situation déterminera les étapes à suivre; certaines étapes pourraient être supprimés de la marche à suivre afin d'accélérer le processus d'intervention.



## Respect de la propriété et le vandalisme

À l'École de Bellegarde,

Attentes	Résultats positifs
Je respecte ce qui appartient aux autres.  Je respecte les biens et la propriété de l'école. Ceci inclut : graver, dessiner ou écrire sur les murs, les tables, les pupitres, les casiers, etc.  Je prends seulement les choses qui m'appartiennent.	J'augmente la confiance que les autres ont envers moi, en demandant aux autres à qui appartient l'objet que j'ai trouvé.  Je comprends qu'il est plus agréable de vivre dans un environnement qui est propre.

### Conséquences\*

1. Je reçois un avertissement et je dois revoir les attentes du code de vie et s'il y a lieu, je présente des excuses.
2. Je dois compléter une feuille de réflexion qui devra être signée par mon enseignant titulaire et mes parents.
3. Je dois avoir une réunion avec la direction, mes parents et mon enseignant(e) titulaire.
4. Je suis rendu au point où je perds des privilèges.

\* L'élève, qui se rend jusqu'à l'étape 4, sera privé d'une activité organisée par l'école. Le choix de l'activité est à la discrétion de l'enseignant(e) et de la direction.

\*\*La gravité de la situation déterminera les étapes à suivre; certaines étapes pourraient être supprimés de la marche à suivre afin d'accélérer le processus d'intervention ou même communiquer avec les services de police si nécessaire.

\*\*\* L'élève ou le parent de l'élève pourrait avoir à défrayer les coûts liés au non-respect de la propriété et au vandalisme de leur enfant. (Ceci est à la discrétion de la direction de l'école)



## Cellulaire, Ipod, jouets électroniques

À l'École de Bellegarde,

Attentes	Résultats positifs
<p>Mon Ipod est éteint durant les classes, mais peut être utilisé durant les récréations et l'heure du midi.</p> <p>Mon téléphone cellulaire est éteint durant les activités scolaires (intérieur ou extérieur de l'école) afin de favoriser le respect et le bon déroulement de l'activité.</p> <p>La liste d'objets suivants sont interdits à l'école, à moins d'une activité spéciale de classe ou d'école :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>. Jeux électroniques</li><li>. Jouets qui suggèrent la violence (en tout temps)</li></ul>	<p>L'école encourage l'apprentissage de la technologie, mais l'on préfère que je garde mes jouets et jeux électroniques à la maison afin d'éviter qu'ils soient endommagés, perdus ou volés.</p> <p>L'école essaie de prévenir les éléments et les incidents qui peuvent nuire à l'apprentissage.</p> <p>L'école est un lieu de socialisation active avec les autres élèves de l'école.</p> <p>Les activités scolaires sont des événements sociaux où la participation active est valorisée, donc j'essaie de m'impliquer du mieux que je peux.</p>

### Conséquences

1. L'objet ou le cellulaire est confisqué et la direction me le remet à la fin de la journée.
2. L'objet ou le cellulaire est confisqué, on me le remet à la fin de la journée, seulement si l'école a réussi à rejoindre mes parents.
3. L'objet est confisqué et une rencontre sera organisée afin que mes parents viennent le récupérer en ma présence.



## Respect de l'environnement et propreté

À l'École de Bellegarde,

Attentes	Résultats positifs
Je respecte mon environnement scolaire en déposant mes déchets dans les poubelles ou les boîtes de récupération.	Nous avons tous un rôle à jouer dans le maintien d'un environnement propre.
Je laisse à la maison les graines de tournesol et autres aliments du même style.	L'école est un lieu public que je respecte afin qu'il soit plaisant de le fréquenter tous les jours.
Je ramasse et mets aux poubelles les déchets que je vois au sol.	C'est le travail du concierge de nettoyer l'école, mais c'est aussi mon rôle de la maintenir propre.
Je recycle du mieux que je peux.	

### Conséquences

1. Je suis averti(e), je dois revoir les attentes du code de vie et je présente des excuses.
2. Je remplis une feuille de réflexion qui devra être signée par mes parents.
3. Je participe à des travaux communautaires.
4. Je perds des privilèges.\*

\* L'élève sera privé d'une activité spéciale organisée par l'école. Le choix de l'activité est à la discrétion de l'enseignant(e) et de la direction.



## Récréations et les midis

À l'École de Bellegarde,

Attentes	Résultats positifs
Je demeure sur le terrain de l'école pendant les récréations à moins d'avoir eut l'autorisation d'un membre du personnel de l'école.	Pour ma sécurité, les surveillants doivent toujours savoir où je suis.
Si j'ai un problème, j'en parle avec le surveillant qui est dans la cour ou dans le gymnase.	Pour ma sécurité et celle des autres, je m'amuse et je respecte les règlements des activités.
Je me comporte de façon civilisée afin de ne pas blesser les autres élèves durant les activités des récréations et du midi.	

### Conséquences

1. Je reçois un avertissement et je dois revoir les attentes du code de vie.
2. Je circule avec le surveillant(e) ou je suis retiré de l'activité pour une durée déterminée.
3. Je dois avoir une réunion avec la direction et mon enseignant(e) titulaire.
4. Je dois avoir une réunion avec la direction, mes parents et mon enseignant(e) titulaire.
5. Je suis rendu au point où je perds des privilèges. \*

\* L'élève, qui se rend jusqu'à l'étape 5, sera privé d'une activité organisée par l'école. Le choix de l'activité est à la discrétion de l'enseignant(e) et de la direction.



## Circulation dans l'école

À l'École de Bellegarde,

<b>Attentes</b>	<b>Résultats positifs</b>
Je marche calmement, en tout temps, sans bousculer et sans déranger.	Je préviens des accidents en marchant calmement.
Je parle d'une voix normale sans élevée le ton inutilement.	J'essaie de vivre dans un environnement sans pollution sonore
Je ne cours pas à l'intérieur de l'école à l'exception du gymnase.	

### Conséquences

1. Si un membre du personnel me voit courir dans les couloirs, je retourne à mon point de départ et je reviens en marchant.
2. Je reçois un avertissement et je dois revoir les attentes du code de vie.
3. Je dois avoir une réunion avec la direction et mon enseignant(e) titulaire.



## Tenue vestimentaire

À l'École de Bellegarde,

Attentes	Résultats positifs
Mes vêtements doivent être appropriés pour une école.  <i>* Voir le code vestimentaire à l'annexe 2.</i>	Le respect de soi se démontre par son apparence, son attitude et son comportement.

### Conséquences

1. Je dois me changer en utilisant des vêtements d'un ami, en portant les vêtements offerts par l'école ou alors je communique avec mes parents pour obtenir des vêtements appropriés.
2. Je reçois un rapport d'incident que mes parents doivent signer.
3. Je rencontre la direction avec mes parents.
4. Je suis suspendu(e) à l'interne et/ou à l'externe pour une période déterminée.



## Le tabagisme, alcool, drogue et jeux d'argent

À l'École de Bellegarde,

Attentes	Résultats positifs
Je dois être dans un état lucide et propice pour l'apprentissage.	Le respect de soi et des autres se démontre par son attitude et son comportement.
Les fumeurs doivent aller à l'extérieur du terrain de l'école, ce qui inclut les stationnements. (Avec la permission de la direction d'école)	Je comprends que je peux m'amuser avec mes amis simplement pour le plaisir.
Je m'amuse avec mes amis sans implication d'argent (À l'école ou dans les excursions scolaires)	

### Conséquences

1. Tout élève qui a en sa possession ou qui a consommé de l'alcool ou de la drogue durant les heures d'école, l'élève sera immédiatement suspendu indéfiniment de l'école. Une rencontre avec les parents sera nécessaire avant que l'élève puisse réintégrer l'école.
2. Si un élève a en sa possession ou a consommé de l'alcool ou de la drogue durant une excursion scolaire, la personne en charge de l'excursion communiquera avec ses parents et ce sera leur responsabilité d'aller chercher leur enfant où qu'il soit.\*

\*Si cette situation survient dans une province autre que la Saskatchewan ou le Manitoba, les parents seront avisés immédiatement et l'élève retournera à la maison dans les plus bref délais par avion aux frais du parent.



# École de Bellegarde





# Annexe 1

## Présence et absence



# École de Bellegarde





## **Absences et présences à l'école**

Selon la Loi sur l'éducation de 1995, un élève a l'obligation d'être présent à l'école à tous les jours de classe. Si leur enfant est dans l'impossibilité de se présenter à l'école, les parents doivent informer l'école au 452-6135 avant 8h45 de toute absence de leur enfant. Si l'appel est sans réponse, les parents peuvent laisser un message sur le répondeur.

Un message verbal provenant d'un(e) élève n'est pas considéré comme une motivation de l'absence. L'élève en retard doit se présenter au secrétariat afin d'obtenir un billet de retard qui sera motivé ou non.

Dans le cas où l'absence n'est que pour une partie de la journée, mes parents doivent informer l'école par téléphone ou à l'aide d'une note écrite et signée contenant la date et le moment de la journée où je serai absent.

Dans le cas où l'élève n'est pas à l'école après 9h30 et que les parents n'ont pas appelé à l'école pour motivée l'absence, la secrétaire ou la direction communiquera avec les parents pour vérifier les absences non motivées.

Les absences répétées ou douteuses seront signalées à la direction de l'école qui prendra les mesures appropriées selon la loi scolaire. Dans l'éventualité où un élève s'absente en raison de vacances, l'enseignant(e) notera tout le travail fait en classe. À son retour, l'élève, aidé de ses parents s'il y a lieu, sera responsable de rattraper son retard. L'aide provenant de l'enseignant sera à la discrétion de celui-ci.



# École de Bellegarde





## Annexe 2

# Code vestimentaire



# École de Bellegarde





## Code vestimentaire

Je m'habille de façon propre avec des vêtements convenables qui reflètent la décence associée à une institution scolaire et ma tenue doit être appropriée aux différentes activités scolaires.

Responsabilités	Pourquoi
J'enlève ma casquette, mon chapeau ou ma tuque une fois à l'intérieur de l'école.	Je fais preuve de civisme et de savoir-vivre.
Les « shorts » ou pantalons courts doivent descendre plus bas que la mi-cuisse ou un pouce sous la longueur des bras lorsqu'ils sont étendus le long des cuisses.* Les pantalons longs ou courts doivent couvrir les hanches de façon à ne pas exposer les sous-vêtements ou la peau.*  *Incluant les vêtements d'éducation physique et de parascolaire	Respect de soi, des autres et de l'image de l'école.
En tout temps, lorsque je porte une camisole seule, un tube, une camisole à bretelles spaghetti, une camisole qui s'attache dans le dos ou le cou, ou tout autre type de vêtement du même style, je me dois de porter un autre vêtement par-dessus celui-ci comme une blouse, un chandail ou une veste de couleur opacte.	Respect de soi, des autres et de l'image de l'école.
Je porte des vêtements qui sont décents et qui font preuves de respect. C'est-à-dire qui ne possèdent pas des images ou des messages à caractère raciste, violent, vulgaire, sexiste, etc.	Respect de soi, des autres et de l'image de l'école.
Les foulards, petit fichu ou capuchon recouvrant la majeure partie de la tête ne sont pas permis à l'école.	Équité envers les porteurs de casquette.  Respect de soi, des autres et de l'image de l'école.



Les chandails, blouses, chemises ou autres styles de vêtements semblables que je porte doivent respecter les règles de décence. Ils doivent recouvrir mon ventre, ma poitrine ainsi que mon dos en entier.	Respect de soi, des autres et de l'image de l'école.
En tout temps, lorsque je fais une activité sportive dans le gymnase, je dois porter des souliers ou espadrilles. <i>* À l'exception de l'accord d'un l'enseignant ou d'un membre du personnel de l'école.</i>	Sécurité de soi et des autres.
En tout temps, je dois porter des souliers ou des sandales dans les pieds.	Sécurité et respect de soi et des autres.

*\*\* Ces règlements vestimentaires sont aussi en vigueur pour les excursions scolaires.*

*\*\*\* Les membres du personnel de l'école doivent être des modèles pour les élèves; ils et elles sont tenus de respecter le code vestimentaire à même titre que les élèves.*



**Un code de vie ne peut pas contenir tous les règlements de l'école. Alors toute infraction à un autre règlement qui n'est pas inscrit dans le code de vie sera évaluée selon le même processus dépendant de la gravité de l'incident.**

Les enseignant(e)s et le personnel de l'école représentent des modèles pour les élèves; ils et elles sont tenus de respecter le Code de vie.